



2017

Le Kiosque

Bulletin d'information de la ville de Mouen





Kiosque

Bulletin d'information de la ville de Mouen

2017

Mairie :

644, route de Bretagne

Tél. : 02 31 26 73 98

Fax : 02 31 26 25 47

Email : mairiemouen@wanadoo.fr

www.ville-mouen.fr

Comission de rédaction :

Corinne ALMIRE, Audrey SOREL,

Christèle MARIE ROSALIE

Directeur de publication :

Annick FARCY

Imression :

Caen Repro

www.caenrepro.com



Sommaire

Municipalité

Le mot du maire.....	P 3
Municipalité.....	P 4
Commissions.....	P 5
Commission vie communale.....	P 6 & 7
Commission aménagements et investissement.....	P 8
Commission cadre de vie.....	P 9 & 10
Commission enfance.....	P 11

Vie communale

Groupe scolaire Pierre HERBET.....	P 12
Bibliothèque.....	P 13
RAM.....	P 14
Fête de quartier.....	P 15
Communauté Urbaine Caen La Mer Normandie.....	P 16

Vie associative

Liste des associations.....	P 17
AMEP.....	P 17
Amouz'mouen.....	P 18
Bouchons d'amour.....	P 18
Cyclos de l'odon.....	P 19
FORUM.....	P 19
Jumelage.....	P 20
Lamido.....	P 21
UNC.....	P 22

Vie pratique

Recensement / Recyclage / Environnement.....	P 23
Environnement / SYVEDAC / Arrêtés et interdiction.....	P 24
Etat civil.....	P 25
Memento.....	P 26
Carnet d'adresses utiles / Intercommunalité.....	P 27

Les membres de la commission Communication et Information remercient toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal «Le Kiosque» par l'envoi d'article et de photos. Vous pouvez trouver toutes les informations sur la commune sur son site :

www.ville-mouen.fr

n'hésitez pas à le consulter et le mettre dans vos favoris.



Le Mot du Maire



Mouennaises, Mouennais,

L'année 2017 a été riche en réalisations : Jardin des Sens, transformation de la garderie en classe, installation d'un escalier de secours pour utilisation de la mezzanine du gymnase, changement du sol de la salle polyvalente, création de deux salles de garderie, rénovation du terrain de tennis, achèvement du plateau route de Bretagne.

Ces réalisations n'auraient pas pu se faire sans l'engagement de tous les élus.

L'équipe municipale a une gestion rigoureuse de ses budgets et malgré les baisses importantes des dotations de l'Etat chaque année, nous avons pu exécuter ces projets sans augmentation du taux des taxes.

Je remercie les associations, les enseignants, le personnel communal qui font preuve de patience et d'indulgence avec la construction et restructuration des locaux associatifs et scolaires.

La commune continuera à construire pour son avenir avec le démarrage début 2018 de la nouvelle bibliothèque municipale et salle de réunions place Jean Cojan.

La communauté Urbaine Caen la Mer a vu le jour en janvier. Cette transformation a entraîné un changement dans l'organisation des travaux de voirie de notre commune aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

A tous et toutes, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Votre Maire,
Annick FARCY

**Le maire et le conseil municipal
vous souhaitent une bonne année**





Municipalité

Le conseil municipal

Annick FARCY (Maire),
 Lionel TOURGIS (1^{er} adjoint), Jean-Marie LOYANT (2^{ème} adjoint), Benoît LEREVEREND (3^{ème} adjoint),
 Corinne ALMIRE, Jérôme AUDOUX, Delphine DUPORT, Benjamin DUVAL, Jérôme GOUET, Sophie LECELLIER, Sandrine LEROYER,
 Christèle MARIE ROSALIE, Sophie MOREAUX, Michael PIGEON, Audrey SOREL.

Le conseil municipal se réunit en séance plénière dans la salle de réunion de la mairie. Les commissions se réunissent afin d'étudier les divers dossiers en amont, d'organiser les animations de l'année, la vie scolaire, les projets,...



Les employés communaux

- Mélissa BOUVET (école maternelle),
- Catherine EPAIN (restaurant scolaire, entretien bâtiments communaux),
- Agnès BADIA (école, dortoir, ménage),
- Claudine LEGOUBIN (école maternelle, garderie périscolaire),
- Monique LEPEIGNE (restaurant scolaire, dortoir, garderie périscolaire,).
- Valérie DORE (mairie),
- Véronique PIEPLU (mairie),
- Stéphanie PORET (mairie),
- Didier CATHERINE (voirie),
- Cyril SOPHIE (voirie),
- Patrice FARCY (voirie),
- Emmanuel EYMARD (voirie et bâtiments communaux),
- Coralie BAZIN (bibliothèque),
- Justine EMILE (bibliothèque).





Les Commissions

Le maire est le président de toutes les commissions et délègue à ses collègues.

Finances et Budget :

- Annick FARCY
- Sophie LECCELLIER
- Jérôme GOUET
- Jérôme AUDOUX
- Michael PIGEON

Personnel Communal :

- Annick FARCY
- Lionel TOURGIS
- Jean Marie LOYANT
- Sophie LECCELLIER
- Michael PIGEON

Communication :

- Annick FARCY
- Christèle MARIE ROSALIE
- Corinne ALMIRE
- Audrey SOREL

Appel d'offres :

- Annick FARCY

Titulaires :

- Lionel TOURGIS
- Christèle MARIE ROSALIE
- Benoît LEREVEREND

Suppléants :

- Jérôme GOUET
- Benjamin DUVAL
- Michael PIGEON

Centre communal

d'action Social :

Présidente : Annick FARCY

Vice président : Jean-Marie LOYANT

Membres :

- Lionel TOURGIS
- Sandrine LEROYER
- Delphine DUPORT

Membres nommés par le Maire :

- Nicole BLOQUEL
- Danièle CAILLY
- Carole HAMON
- Jean-Marc ELISSALDE

Commission cadre de vie

(urbanisme, environnement, travaux, ordures ménagères)

- Lionel TOURGIS (1^{er} Adjoint)
- Jérôme GOUET
- Jérôme AUDOUX
- Benoît LEREVEREND

- Benjamin DUVAL
- Sophie MOREAUX

Membre hors conseil pour l'urbanisme :

- Hubert OGIER

Commissions Enfance

(scolaire, périscolaire, RAM, CLSH)

- Sophie LECCELLIER
- Sandrine LEROYER
- Delphine DUPORT
- Michael PIGEON
- Jean-Marie LOYANT

Commission vie communale

(vie associative-culture-animations communales)

- Jean-Marie LOYANT (2^{ème} Adjoint)
- Christèle MARIE ROSALIE
- Delphine DUPORT
- Audrey SOREL
- Sandrine LEROYER

Membre hors conseil pour l'animation :

- Maurice VINCENT

Commission aménagements et investissements

- Benoît LEREVEREND (3^{ème} Adjoint)
- Lionel TOURGIS
- Jérôme AUDOUX
- Sophie MOREAUX
- Delphine DUPORT

Délégués au sein des différents organismes :

CNAS Comité National d'Action Sociale

- Sophie LECCELLIER

SIAEP (Syndicat des eaux)

- Benoît LEREVEREND
- Lionel TOURGIS

SDEC - SIGAZ

- Lionel TOURGIS
- Benoît LEREVEREND

Ministère de la défense

- Sophie MOREAUX

Chambre de commerce

- Jérôme GOUET
- Jérôme AUDOUX

Baux ruraux

- Sophie MOREAUX
- Delphine DUPORT
- Sandrine LEROYER

Conseil des prud'hommes

- Sophie LECCELLIER
- Delphine DUPORT
- Benjamin DUVAL

SYVEDAC

Titulaire : Benoît LEREVEREND

Suppléant : Sophie MOREAUX

Communauté Urbaine CAEN LA MER

- Conseil communautaire - titulaire : le maire Annick FARCY
Suppléant : Lionel TOURGIS adjoint
- CLECT - titulaire : le maire Annick FARCY
Suppléant : Jean-Marie LOYANT
- Bureau Communautaire - titulaire : le maire Annick FARCY
Suppléant : Jean-Marie LOYANT



Commission

Vie Communale



Tour de calèche



Animation Noël

Cela fait 4 années consécutives que l'équipe du conseil communal organise la venue du Père Noël, Place Jean COJAN.

Tout au long de l'après midi, les enfants, ainsi que leur famille, ont pu faire un tour de calèche dans les rues de Mouen. Puis, ils ont rencontré le Père Noël dans le kiosque pour leur confier leurs souhaits de cadeaux et bien sur, se faire prendre en photo à ses côtés.

Les lutins conseillers proposaient la dégustation de gâteaux, friandises et boissons chaudes.



Vœux du Maire

Vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux, organisée par la municipalité, a eu lieu le samedi 7 janvier, en fin d'après-midi, qui a réuni plus d'une centaine de Mouennais, rassemblés dans la salle polyvalente.

Ce moment permet aux habitants, nouveaux ou non, de se retrouver dans la joie et la bonne humeur pour ce début d'année.

Après les diverses discours, Annick Farcy, maire, a mis en avant l'engagement de M^{me} Marie LEBERRURIER auprès des personnes âgées, de l'amicale des donneurs de sang ainsi qu'à l'association des anciens combattants dont elle assure les fonctions de porte drapeau., et s'est vue remettre une composition florale.



Marie LEBERRURIER honorée

Repas des aînés

Dimanche 23 janvier, 63 convives se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour le repas des anciens. Les deux conseillers départementaux, Sonia de la Provôté et Ludwig Willaume sont venus partager cette journée, organisée par le CCAS et animée par le duo CO & CO.

Comme l'an dernier, les doyens du repas étaient Marcelle Marie, 94 ans, et Louis Allard, 86 ans.



Les doyens





Hommage aux vétérans du «sommerset light infantry»

Le mercredi 21 juin, une délégation du « sommerset light infantry », composée de vétérans accompagnés de leurs familles, est venue se recueillir, place John MAJENDIE, sur la stèle rendant hommage aux soldats de ce régiment qui ont combattu dans la commune au début de l'été 1944 ainsi que sur la côte 112. Un certain nombre d'entre eux, blessés lors des combats, ont été recueillis et soignés par des habitants mouennais. Cela a créé de forts liens d'amitié, notamment sous l'égide du Major John MAJENDIE, qui venait tous les ans à MOUEN avec ses amis vétérans.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés dans la salle polyvalente pour partager « a tea or a coffee ». Les britanniques ont remercié chaleureusement la municipalité pour leur accueil toujours aussi amical et pour marquer cette visite, ont offert à madame le maire un tableau représentant un champ de coquelicots réalisés par une d'entre eux.



Mini concert à 4 mains

Dimanche 14 mai, deux mini-concerts de piano à quatre mains, proposés par l'Orchestre de Caen, ont été donnés par Emmanuelle Jeannenez et Christian David, dans la salle polyvalente. Les musiques de Georges Bizet, Gabriel Fauré et Claude Debussy ont attiré une centaine de personnes. L'Orchestre de Caen a proposé deux concerts de piano à quatre mains. Les pianistes avaient rencontré les écoliers.

Bizet, Fauré et Debussy... Pour les élèves de l'école élémentaire, le nom des trois compositeurs français n'évoquait pas forcément grand-chose. Emmanuelle Jeannenez et Christian David ont joué au piano des extraits de leurs œuvres dédiées aux enfants. Avec les écoliers, l'échange a démarré aussitôt. Questions, mais aussi réponses, ont fusé de part et d'autre de la salle. Les pianistes ont ensuite présenté le deuxième compositeur qui était joué lors des mini-concerts : Gabriel Fauré. L'animation musicale s'est achevée avec l'évocation de Georges Bizet.

Et à la devinette des cinq morceaux évoquant un jouet, si les jeunes ont retrouvé du premier coup *La Toupie*, ils ont eu plus de mal avec *Trompettes et Tambours*. Ce qui ne les a pas empêchés, une fois le dernier morceau achevé, de se précipiter vers le piano pour bien comprendre son fonctionnement.



Mouen en fête

Samedi 1^{er} juillet, la fête communale « Mouen en fête » a connu une bonne fréquentation. Le matin, une quarantaine de cyclotouristes avec la participation « des cyclos de l'Odon » ont pédalé dans les communes environnantes. L'après midi, ce fut au tour des randonneurs pédestres de battre pavés et chemins. Une vingtaine de joueurs de cartes, une quinzaine de boulistes et une vingtaine d'amateurs de jeux de société se sont adonnés à leur passion respectives. De nombreux enfants sont passés par le stand maquillage de Sonia Kent. L'association « Amuz'Mouen » avait préparé un mini rallye faisant travailler avec joie et bonne humeur les méninges pour résoudre les énigmes. Le soir, environ 200 mouennais se sont réunis dans le gymnase pour partager entre voisins et amis leur pique-nique maison. Puis, ils ont formé une grande farandole autour de l'impressionnant feu de la Saint-Jean. La soirée s'est terminée en dansant sur les musiques de l'orchestre Pascal Mullois.

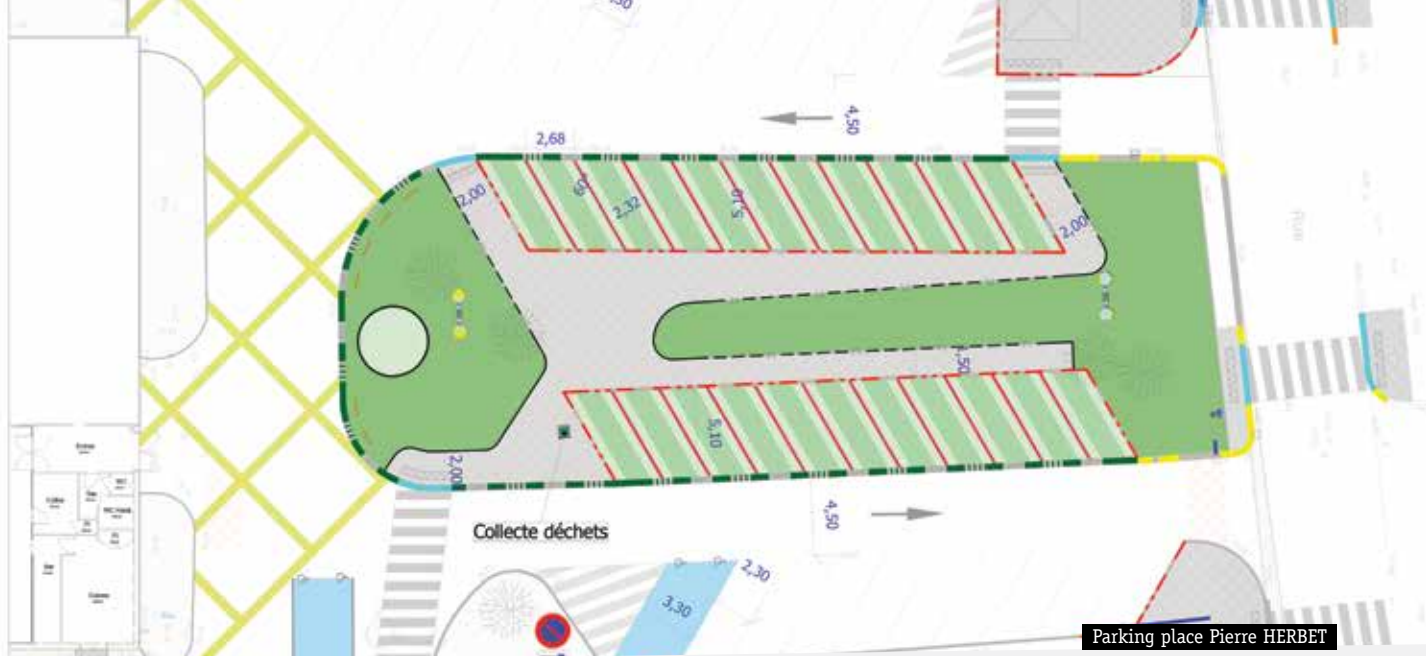


Agility

Le concours d'agility, traditionnellement organisé par le club Tesc (Le Tronquay éducation et sport canin) avec le concours de l'équipe de bénévoles Téléthron de Verson, a eu lieu toute la journée du samedi 11 novembre dans la salle polyvalente et le gymnase.

Les concurrents sont venus de tout l'ouest de la France pour y participer. Les bénéfices de cette journée sont reversés à l'AFM lors du Téléthron.





Commission

Aménagements et Investissements

Parking place Pierre HERBET

La convention de fonds de concours (dû depuis 2013) passée entre Caen la mer et la commune de Mouen prévoit une participation à hauteur de 50% de Caen la Mer pour des aménagements dans le secteur « rue de l'Eglise/Gymnase ». Une partie de ce fonds de concours a été consommée avec l'opération du jardin des sens. Il reste une enveloppe due par Caen la Mer de 27 500 € HT, ce qui revient à dire qu'une opération d'un montant total de 55 000 € HT est à réaliser.

Le réaménagement de la place Pierre Herbert est l'idée qui a été retenue lors du dernier conseil municipal avec pour objectifs :

- Augmenter la capacité en stationnement de la place, vu le nombre croissant des élèves dans le groupe scolaire Pierre HERBET.
- Améliorer la sécurité des usagers,
- Conserver une qualité esthétique à la place.

Selon les recommandations en matière de stationnement routier ou industriel privilégiant le stationnement en marche arrière, le conseil a opté pour cette solution afin de procurer une meilleure visibilité lors de la sortie du véhicule sur la chaussée. Le sens de circulation actuel sera conservé.

L'aménagement permet la création d'une vingtaine de places environ.

Bibliothèque - Salle de réunions

Conséquence de l'augmentation du nombre d'élèves, la bibliothèque et la salle des associations, actuellement situées dans le même bâtiment que les écoles, sont appelées à déménager prochainement. Les élus ont prévu la construction d'une nouvelle

bibliothèque de même dimension et d'une salle de réunion associative, à l'angle de la rue de l'Eglise sur la place Jean Cojan.

Les travaux devraient commencer début 2018.





Gymnase

En l'état de construction d'origine, la réglementation actuelle interdisait l'accueil de plus de 19 personnes dans la mezzanine.

Afin de pouvoir y accueillir les scolaires et autres sportifs dans de bonnes conditions de sécurité, un escalier de secours extérieur a été construit permettant une sortie sur la place Pierre HERBET

Coût des travaux : 18 000 €



Pose de l'escalier du gymnase

Défense incendie

Un diagnostic défense incendie a été fait sur tout le territoire de la commune.

En complément de l'existant, 5 poteaux incendie ont été installés pour un coût de : 21 230 €

- Route de Bretagne : 2
- Angle chemin du Salbey : 1
- Rue du Major Henri Legrand : 1
- Rue du Lieutenant Mac Farlane : 1

Il reste une réserve incendie à mettre en place chemin de la Plauderie pour que toute la commune soit couverte selon la réglementation en vigueur.

Commission

Cadre de vie

Garderie - Dortoir - Restaurant scolaire



Les ouvertures de classes en maternelle nous amènent à déplacer la bibliothèque et salle des associations qui se trouvent dans l'enceinte scolaire. Ces locaux seront édifiés à l'angle de la rue de l'Eglise et place Jean Cojan. La bibliothèque actuelle sera transformée en dortoir avec sanitaires et le local associatif en deuxième salle de restaurant scolaire, uniquement réservée à cet effet.

Ces travaux vont aussi permettre de donner des espaces de rangement pour l'école, le gymnase et l'Amep (Association mouen enfants parents).

La salle polyvalente a subi, également, quelques changements. Le sol en PVC avait été collé à l'origine avec un produit à base d'amiante, tout a dû être désamianté. Ces premiers travaux ont débuté le lundi 10 juillet.

Coût des travaux :

plus de 500 000 € financés par 400 000 € d'emprunt et autofinancement : 100 000 €



Installation radar Pédagogique

Voilà maintenant une année que le radar pédagogique route de Bretagne a été mis en place. La vitesse à l'entrée du cœur de bourg a été réduite. Bien sûr, des progrès sont encore à faire.

Le radar permet d'enregistrer toutes les données, nombre de véhicules, heure de passage, vitesse. Nous vous proposons un aperçu des données de septembre 2017.

Répartition des déclenchements par intervalles :



Vitesse

- - de 50 Km/h
- entre 50 et 75 km/h
- + de 75 km/h





Jardin des Sens

En 2013, l'agglomération Caen la Mer avait la compétence voirie et devait réaliser le parking devant la boulangerie. Celui-ci a été réalisé par la commune pour être prêt à l'ouverture du commerce. En 2014, Caen la Mer s'était engagée à nous verser cette contribution sous forme de subvention. Ce qui a été fait en 2017 avec le « jardin des sens ». Le coût de cet aménagement, hors acquisition terrain, est de 83 400 € avec une subvention de Caen la Mer de 32 500 €.

Le 12 mai a eu lieu l'inauguration du premier espace de détente-loisirs dans notre commune.

Le Jardin des sens est un square avec ses jeux et ses espaces de repos mais qui n'a rien à voir avec les parcs habituels. Il a été conçu pour susciter l'imagination des petits et des grands, avec des matériaux au plus près de la nature. L'imagination fût aussi présente tout au long de l'inauguration du square, sous forme de scénettes à chaque espace orchestrées par Benoit Lereverend (adjoint chargé du projet), Benoît Dumouchel (architecte paysagiste de la société Zenobia), Anaïs Ancellin (ingénieur paysagiste), et Quentin Noyer (de l'entreprise de terrassement Oxalis).

Qui dit inauguration, dit ruban à couper et là, Benoit propose aux enfants de venir auprès de lui en disant : « *Mais il est là le ruban ! Coupez-le !* » Après un moment d'arrêt, et pour le plus grand plaisir d'Annick Farcy, maire, les enfants rugissent d'incompréhension : « *N'importe quoi ! Il n'y a pas de ruban !* »

C'est le début, sous le regard enjoué de la cinquantaine de Mouennais présents, d'une visite théâtrale, atypique et insolite pour donner un mode d'emploi très inventif de chaque espace ludique. Ainsi, les troncs posés à plat deviennent « *un train ou des abris pour échapper aux requins de pleine mer* », le terrain de pétanque est « *une grande feuille de dessin* », le toboggan en acier « *un passage secret* », le pinacle « *un lieu duquel on peut admirer tous ceux qu'on aime* », ou encore la table de ping-pong « *un lac pour mettre des bateaux dessus* ».

L'assistance s'est retrouvée autour de la table pour déguster de bons produits du terroir (fromages, charcuterie, cidre,...).

Vous pouvez revoir en image cette visite inaugurale sur le site de la commune ou le lien



Tennis

Après rénovation, depuis le mois de septembre, un nouveau terrain de tennis est mis à la disposition des habitants de la commune. Nous espérons que vous serez nombreux à venir taper la balle jaune.

L'accès au court de tennis est réservé aux habitants de Mouen. L'inscription, d'une validité d'un an, se fait en mairie, pendant les heures d'ouverture habituelles.

Un badge vous sera remis, il permettra à tous les membres d'une même famille d'accéder au terrain, le coût de ce badge est de 30 €. Il devra être remis à la fin de sa validité. Il vous sera également remis un règlement intérieur que vous devrez impérativement respecter.

Ensuite, la réservation du court s'effectue sur internet avec le logiciel « Balle jaune ».

Bon set et match !



Commission

Enfance



Deux années consécutives, l'école maternelle a vu l'ouverture d'une classe, ce qui n'a pas été sans poser quelques difficultés, notamment pour la garderie, restauration scolaire et TAP. La quatrième classe à la rentrée 2017 a eu pour conséquence la transformation de la garderie en classe maternelle, transformation également de la pièce adjacente à la salle polyvalente en garderie n°1 et construction d'une seconde garderie avec locaux de rangements. Augmentation du personnel scolaire et péri-scolaire.

A la rentrée 2017, les effectifs des écoles étaient les suivants :

- Maternelle - 4 classes : 83 élèves
- Élémentaire - 4 classes : 95 élèves

Activité Péri-scolaire 2017/2018 (TAP)

A la rentrée 2017, les activités périscolaires ont totalement été revues. A la demande de la municipalité, c'est un organisme extérieur qui prend en charge les élèves durant ce temps. Les jours et les horaires de ces activités ont été modifiés.

En effet, depuis septembre, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) des élèves de l'élémentaire n'ont plus lieu durant le temps du midi mais de 15 h 30 à 16 h 30, trois jours par semaine, les lundi, mardi et jeudi. Il n'y a plus d'activités périscolaires le vendredi, mais « un temps d'accueil organisé » proposé aux enfants, toujours sur le même créneau.

Autre changement : les animateurs ne sont plus embauchés directement par la municipalité. Cette dernière a choisi d'en confier l'organisation à l'UNCMT.

Maternelle : pré-inscription pour la rentrée 2018

A partir du 16 janvier 2018, les pré-inscriptions des enfants entrant à la maternelle en septembre 2018 sont possible en mairie.

- seuls seront admis à l'école les enfants dont les parents sont domiciliés à Mouen,
- fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- l'enfant doit avoir 3 ans au 31 décembre 2018
- se présenter avec votre livret de famille





Départ de Karine Grassi

École primaire Pierre HERBET

L'année scolaire 2016/2017 a été ponctuée de nombreux événements et projets : marché des écoles, spectacle ou sortie pour Noël, cycle hockey en salle pour les élèves du CE1 au CM2, piscine pour les CP et les CM1, séjour « Amérindiens » pour les enfants de maternelle et les CP, découverte de Caen (centre historique) pour les plus grands, projets e-Twinning pour la classe de MS/GS, projet poésie pour les élèves de l'école élémentaire en partenariat avec la bibliothèque de Mouen et rencontre du poète ornaïen Jean-Claude Touzeil...

L'année à venir s'annonce également riche en projets.

Après l'ouverture d'une 3^{ème} classe à l'école maternelle à la rentrée 2016, l'accroissement du nombre d'inscriptions a permis l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la rentrée 2017. D'importants travaux de construction et de restructuration sont actuellement en cours pour faire face à l'évolution des effectifs et permettre un accueil de qualité de nos élèves. L'équipe enseignante remercie la municipalité des efforts entrepris.

La rentrée 2017 a également été marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe enseignante : après 12 années passées à l'école maternelle, Karine Grassi a été appelée à d'autres fonctions au sein de l'Éducation Nationale ; elle est maintenant Conseiller Pédagogique Numérique. Pauline Lecanuet, Mélanie Lemonnier et Catherine Chevret ont également quitté l'école.

Depuis la rentrée 2017, l'équipe pédagogique est composée de 10 enseignants : Aurore Blais, Michaël Colin, Katia D'Auria, Laurence Dibon, Marylène Frileux-Loudière, Florence Hantrais-Batoum, Hélène Hellio, Solenne Morin, Céline Quesnel et Fabienne Verron.

Aux enseignants s'ajoutent plusieurs employées municipales qui contribuent, par leur professionnalisme, à assurer un accueil de qualité : Agnès, Aurélie (remplacement de Mélissa), Claudine et Hélène à l'école maternelle ; Catherine, Claudine, Hélène, Sarah, Wendy, Priscilia, Monique, Zérina et Anastasia au restaurant scolaire ou à la garderie.

Autre changement de la rentrée, la modification des rythmes scolaires pour l'école élémentaire. Désormais, les activités périscolaires se déroulent après la classe, de 15h30 à 16h30. La prise en charge des enfants est assurée par une équipe d'animateurs diplômés de l'UNCMT.

A ce jour, 83 élèves sont inscrits en maternelle :

- 21 PS/MS avec deux enseignantes Florence Hantrais-Batoum (lundi et mardi) et Katia d'Auria (jeudi et vendredi) avec Agnès Badia
- 21 PS/MS avec Marylène Frileux-Loudière avec Aurélie Gémy
- 21 MS/GS avec Aurore Blais avec Hélène Lamare
- 20 GS avec Solenne Morin avec Claudine Legoubin

L'école élémentaire accueille quant à elle 93 élèves :

- 22 CP/CE1 avec Laurence Dibon et Hélène Hellio (jeudi et vendredi)
- 24 CP/CE1 avec Michaël Colin
- 24 CE2/CM1 avec Fabienne Verron et Hélène Hellio (lundi)
- 26 CM1/CM2 avec Céline Quesnel et Florence Hantrais-Batoum (jeudi)

Plusieurs projets sont déjà prévus pour cette année scolaire :

- marché des écoles le vendredi 8 décembre,
- projet « arts et artistes » avec une visite au musée des Beaux Arts de Caen pour les classes de MS/GS et GS,
- sortie à la journée en fin d'année scolaire pour les classes de PS/MS,
- cycle découverte de l'Orchestre de Caen pour les CE2/CM1,
- projet architecture pour les CM1/CM2,
- projet en partenariat avec le Mémorial pour les CM1/CM2,
- classe découverte les classes de CP/CE1,
- piscine pour les élèves de CP/CE1

Tous ces projets sont largement financés par l'AMEP qui distribue aux écoles les fonds collectés lors des différentes manifestations (foire aux greniers, kermesse, repas, loto...). L'équipe enseignante remercie vivement les parents qui s'impliquent dans la vie de l'AMEP.

L'équipe remercie également la municipalité des aménagements et travaux réalisés pour offrir aux élèves et à leurs enseignants un accueil de qualité.





Après-midi jeux



Balade contée

Bibliothèque

La boîte numérique



Depuis le mois de janvier, la bibliothèque de Mouen vous propose, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, un service de contenus en ligne. Cinéma (Médiathèque numérique), formation (Tout apprendre), musique (1DTouch), presse (Le Kiosk) et livres numériques sont accessibles où que vous soyez et à tout instant sur vos ordinateurs, tablettes et smartphones. Pour bénéficier de ces services, il vous suffit d'être inscrit à la bibliothèque et de remplir le formulaire d'adhésion sur le site : <http://laboitenumerique.bibliondemand.com>.

Printemps de poètes :

accueil de l'auteur Jean-Claude Touzeil

Mardi 28 mars, les enfants de CE et CM de l'école élémentaire de Mouen ont rencontré le poète ornaï Jean-Claude Touzeil qui les a initiés à l'art de la poésie. Au programme : du rythme, des sons, et des mots rigolos. De quoi mettre l'imagination en ébullition !

Suite à cette rencontre, les enfants et leurs enseignants se sont pris au jeu et ont créé d'autres textes. Une exposition de leurs œuvres s'est tenue à la bibliothèque pendant les vacances d'été.

Café-lecture

Jeudis 1^{er} juin et 5 octobre ont eu lieu les premières rencontres lecture de la bibliothèque. Nous vous avons accueillis pour échanger sur vos lectures et vos envies autour d'un café ou d'un thé et d'une petite gourmandise sucrée. Nous reconduisons ces rencontres début 2018,

Festival de contes - Ma parole !

Balade contée en compagnie d'Amandine Orban de Xivry

Mercredi 14 juin dernier, le temps d'une soirée, plus de 70 promeneurs ont suivi la conteuse belge Amandine Orban de Xivry sur les chemins de la commune pour un voyage à travers d'étranges histoires de mariage.

Après-midi jeux de société

Mercredi 5 juillet, de 14h à 18h l'association Amuz'Mouen a investi la bibliothèque avec de nombreux jeux de société (jeux de plateau et jeux en bois). Une vingtaine de personnes a partagé un moment ludique et convivial.

Atelier bricolage spécial Noël

Mercredi 6 décembre, de 16h à 17h pour les enfants de 6-8 ans puis de 17h à 18h pour les enfants de 9 ans et plus, Coralie et Sandrine animeront un atelier bricolage pour préparer Noël. Petits Pères Noël, clochettes et autres bricolages vont sortir des livres et envahir la bibliothèque. Chaque participant repartira chez lui avec ses créations.

Réservation conseillée auprès de la bibliothèque.

Vente de livres

Comme chaque année, les bibliothécaires-jardiniers ont désherbé la bibliothèque. Les livres qui n'ont pas trouvé preneurs lors de forum des associations seront donnés à des associations afin de leur offrir une nouvelle vie. L'année dernière, nous les avons proposés au CHU et aux Restos du cœur. Nous allons certainement faire de même cette année.

Changement de logiciel

Votre bibliothèque se modernise ! Désormais vous pouvez accéder au catalogue de chez vous, réserver et prolonger des documents mais également laisser un commentaire et noter vos lectures. Pour accéder à votre compte lecteur, rendez-vous à la bibliothèque, nous vous donnerons vos identifiants.

L'équipe de la bibliothèque est composée de 5 personnes : Maurice, Pierrette et Sandrine, bénévoles et Coralie et Justine, salariées.

Nous vous accueillons avec plaisir

- le lundi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30,
- le jeudi de 16h30 à 18h30,
- le samedi de 10h30 à 12h30.

Le portage de livres

Mis en place en septembre 2016, nous proposons aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque pour des raisons de santé de leur apporter des livres à domicile. Ce sont les bénévoles qui sélectionnent des livres en fonction de vos envies ou de vos demandes et se rendent chez vous. Trois personnes bénéficient actuellement de ce service. N'hésitez pas à nous appeler si vous êtes intéressés !

Les accueils de classes et du RAM

Les classes de l'école primaire de Mouen sont venues à la bibliothèque tout au long de l'année pour découvrir les livres qu'elle propose et participer à des animations thématiques. Chaque élève est ainsi venu 5 fois (entre chaque période de vacances) avec sa classe.

Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent ont également profité de la bibliothèque. Au programme : de belles histoires, des chansonnettes et quelques pas de danse !

Info bonus !

Grâce au partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, nous bénéficions d'un catalogue très riche, que vous pouvez consulter de chez vous via Internet (bibliotheque.calvados.fr). N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de lecture.

A bientôt à la bibliothèque !

Place Pierre-Herbet

Tél. : 07 86 65 40 57

bibliotheque.mouen@wanadoo.fr



RAM

Le Relais Assistants Maternels des Rives de l'Odon

Le Relais, déjà 10 ans !



Pratique :

L'animatrice Hélène DELAUNEY-MARY vous reçoit :

- Sans rendez-vous : le mardi de 13h30 à 16h15
- Sur rendez-vous : le jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h00
- Un samedi matin par mois de 9h00 à 11h00

Le Relais Assistants Maternels est cofinancé par les communes de Tourville-sur-Odon, Mouen et Verson, ainsi que la CAF, le Conseil départemental du Calvados et la Mutualité Française Normandie SSAM



Fête de Quartier

Ces événements sont à l'initiative des habitants des quartiers, n'hésitez pas à faire de même dans le votre. N'ayant pas la connaissance de ces animations, la commission communication vous invite à déposer vos articles et photos de vos fêtes de quartier sur leur mail : bulletin-mouen@club.fr, pour qu'elle les publie dans le prochain « Kiosque ».



Bas Val Fiquet

Cette année, nous nous sommes retrouvés le 3 septembre pour le rendez-vous entre voisins du bas du val Fiquet. La pluie aussi s'était invitée au barbecue remplacée par l'ambiance conviviale que tout le monde attend chaque année en cette fin de grandes vacances scolaire. Déployant le système D afin d'être au sec, nous avons trouvé la véranda pour le repas puis une petite balade en véhicule pour clôturer l'après-midi.

Malgré ce contretemps, nous avons passé une journée joyeuse et détendue.

Le rendez-vous est donné pour la galette.

Et vivement l'année prochaine pour remettre ça et par tous les temps, maintenant on sait s'organiser quoi qu'il arrive !





La communauté urbaine Caen la Mer Normandie

- 50 communes
(dont Caen, siège de la Région Normandie)
- 265 000 habitants
- 142 000 emplois
- 25 500 établissements
- 30 000 étudiants.

Président : Joël Bruneau, Maire de Caen

Grandes compétences : développement économique, recherche et enseignement supérieur, aménagement, infrastructures routières et transport, habitat et solidarité, développement durable (dont espaces verts, assainissement et déchets), tourisme, animation du territoire (culture et sports), entretien du littoral, coproduction de projets.

CAEN LA MER - 16, rue Rosa Parks CS 52700 - 14027 Caen Cédex 9
www.caenlamer.fr - Tél. : 02 31 39 40 00 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de MOUEN est devenue une commune de la Communauté Urbaine. Cette entité composée de 50 communes, compte un peu plus de 260 000 habitants. Notre commune est représentée par son maire et n'a qu'une seule voix. Les conseillers municipaux peuvent participer aux commissions en auditeur libre.

Cette transformation a entraîné d'office des transferts de compétences vers la communauté urbaine comme la voirie, l'entretien de certains espaces verts, l'aménagement du territoire (PLU - plan local d'urbanisme), gestion du cycle de l'eau. Les charges afférentes à la voirie, de l'ordre de 120 000 € (hors charges de personnel) viennent en diminution de notre attribution de compensation.

Sectorisation : Afin de mettre des moyens matériels en commun, six communes forment un secteur : Mouen, Tourville s/Odon, Verdon, Bretteville s/odon, Eterville, Louvigny. Le personnel affecté à la voirie a été transféré d'office à Caen la Mer qui est leur nouvel employeur. En revanche ce personnel sera géré et encadré par le chef de secteur à partir de 2018. En contrepartie, la commune verse le montant du salaire de ces employés à Caen la Mer et les moyens afférents à ce fonctionnement.

Maison de l'habitat Caen la Mer

La maison de l'habitat Caen la Mer a mis en place une borne numérique qui permet à toute personne qui le souhaite d'enregistrer, de mettre à jour ou de consulter sa demande de logement social.

Communauté Urbaine, 16 rue Rosa Parks - CAEN

Tourisme

Instauration d'une taxe de séjour communautaire. Le 1^{er} janvier 2018, la taxe de séjour communautaire s'appliquera sur les 50 communes de la Communauté urbaine.

Les hébergeurs professionnels et particuliers ont l'obligation de la collecter auprès des voyageurs et de la reverser à Caen la mer.

Courriel : taxedesejour@caenlamer.fr

Frelon asiatique (Vespa velutina)

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. Nid petit au printemps, on le trouve sous les appentis, dans les garages, hangars, vérandas, jusqu'à fin juin.

Nid de très grosse taille en été, peut contenir plusieurs milliers de frelons. L'élimination par ses propres moyens peut être dangereux.

Chaque région française est pourvue d'une FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Pour de plus amples informations : <https://www.fredonbassenormandie.fr>

Notre commune a signé une convention avec cette fédération. Elle procédera à la destruction des nids sur les propriétés communales (ex. écoles, terrains sportifs, etc...). Les particuliers devront signaler en mairie les nids présents sur leur propriété. La mairie mettra l'information sur un portail, recevra la facture déduction faite de la prise en charge du département et refacturera à l'administré par l'intermédiaire de la perception. La Communauté urbaine adhère également à ce dispositif et fera procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine public.

Liste des associations :

AMEP

(Association Mouen Enfants Parents)

amep14@gmail.com

Boîte aux lettres place Pierre HERBET

Tél. : 06 95 16 03 21

Présidente : Pauline DISANTO

AMUZ'MOUE

@ amuzmouen@gmail.com

Blog : <http://amuzmouen.eklablog.fr/>

Présidente : Pascale COLLIN

LES BOUCHONS D'AMOUR CALVADOS

@ <http://bouchons14.free.fr>

<http://bouchons14.unblog.fr>

Correspondants sur Mouen : N. et J.C. MAYE

424, route de Bretagne à MOUEN

Tél. : 06 80 51 02 84

CLUB DE L'AMITIE DES AINES RURAUX

Présidente : Françoise GRAILLE

CYCLOS DE L'ODON

Alain COURTEILLE - Tél. : 02 31 08 05 58

FORUM F0yer RUrAl de Mouen

• BADMINTON

Jean-Pierre SAUVEGRAIN - Tél. : 02 31 26 06 69

• VOLLEY-BALL

François BOITTIN - Tél. : 02 31 26 63 83

• FORT C' MOUEN RUNNERS

Méline GOHIN - Tél. : 06 75 95 82 01

• ART FLORAL

Monique LOYANT - Tél. : 02 31 26 75 04

JUMELAGE

mouen-retzstadt-mondrainville

Présidente : Nelly BIGOT - Tél. : 02 31 80 69 01

Football Club MOUEN

Président : Alexandre MUSTO

Tél. : 06 50 98 44 49

LAMIDO

École de musique intercommunale

Directeur de LAMIDO : Fabrice LECONTE

Tél. : 06 76 90 57 51

lamido.directeur@yahoo.fr

Site : www.lamido.fr

UNC ANCIENS COMBATTANTS

Président : Patrice HEBUTERNE

Tél. : 02 31 80 83 82

Vie associative

AMEP



L'AMEP est une association de parents bénévoles qui met en place diverses manifestations afin de financer pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune le plus de projets possibles et des moments conviviaux.

Ainsi, pour l'année 2016-2017, nous avons notamment participé au financement, des cours de hockey pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2, des sorties piscine des CP-CM1, et du séjour découverte chez les Amérindiens à la Mazure dans la Manche pour la classe de CP et les classes de maternelle.

Noël a également été l'occasion de moments magiques avec la venue du Père Noël qui a offert de nouveaux jeux aux classes de maternelle et de CP, un spectacle et une sortie cinéma.

L'AMEP a organisé tout au long de l'année diverses manifestations pour les enfants, leurs parents et les habitants de la commune : la traditionnelle foire aux greniers du mois d'octobre, une soirée choucroute en novembre, le carnaval animé qui a mis en scène pour le plus grand bonheur des enfants le procès de Madame Carnaval, et enfin la kermesse de fin d'année. Au programme : le spectacle des primaires le matin, une exposition sur le séjour Amérindien pour les classes de maternelles, suivis d'une après-midi festive autour de différents stands et de la restauration de plein air.

Une nouvelle année riche en émotion et en événements au cours de laquelle nous avons pu verser 3378,71 euros aux écoles.

Nous espérons que l'association et l'aide qu'elle apporte aux écoles de Mouen pourront perdurer grâce à un nouveau bureau élu en septembre 2017 avec une nouvelle équipe dynamique et sympathique mais aussi grâce aux membres de l'ancien bureau et au soutien des parents d'élèves.

Nous en profitons pour vous rappeler les dates des prochaines manifestations en espérant vous y voir très nombreux :

- Bourse aux jouets : 18 Mars 2018 (à confirmer)
- Carnaval : 14 Avril 2018
- Kermesse : 23 Juin 2018
- Foire aux greniers : 7 Octobre 2018



Amuz'Mouen

Amuz'Mouen est une association qui organise des temps de jeux.

Notre activité principale a lieu tous les vendredis soirs dans la salle des associations de Mouen. Nous jouons à partir de 20h30 à tout type de jeux, que ce soit les jeux de plateau dits « modernes », les jeux d'ambiance, de stratégie... Le but principal est de jouer, de s'amuser dans la bonne humeur...

Nous comptons aujourd'hui une trentaine d'adhérents, et ce sont entre 10 et 15 joueurs qui viennent chaque semaine partager un moment ludique, et quelques dimanches dans l'année. Tous nos jeux sont empruntables gratuitement par les adhérents.

L'année 2017 a été riche en événements :

- La première animation à laquelle nous avons collaboré a eu lieu à la MJC de la Prairie à Caen au festival « Histoire de Jouer » organisé par l'association Ephémère au mois de mars.
- Le musée de Vieux-La-Romaine, ayant cette année une exposition sur le thème Jeux et Jouets dans l'Antiquité, nous a invité à participer ponctuellement. Nous avons donc animé des tables de jeux et apporté nos jeux en bois pendant la Nuit des Musées au mois de mai, et aussi pendant les journées du patrimoine en septembre.

- Pour la fête communale, nous avons proposé un rallye pédestre qui a eu du succès et mis nos jeux surdimensionnés à disposition des visiteurs.
- Au mois de juillet, une animation Jeux de Société s'est déroulée en partenariat avec la bibliothèque municipale en proposant des jeux le mercredi après-midi pour les enfants.
- Nous avons aussi été sollicités pour participer à la Nuit du Jeu à Caen avec d'autres associations caennaises qui cette année avait la chance d'avoir lieu dans le cadre exceptionnel de la mairie de Caen. Cette soirée a eu beaucoup de succès avec 2 000 étudiants qui sont venus jouer.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à pousser la porte, la première séance est gratuite. Et pour plus de renseignements je vous invite à consulter notre page Amuz'Mouen sur Facebook ou tout simplement à nous contacter par mail, amuzmouen@gmail.com.

**Amuz'Mouen,
soirées jeux tous les vendredis : 20h30 - 1h00,
Salle des Associations de Mouen.**

Nos contacts : amuzmouen@gmail.com
ou 06 82 94 86 38 / 06 84 35 45 21

Bouchons d'Amour



Très bonne année pour la récolte des bouchons et couvercles en plastique, puisque nous ferons au total 5 camions avec les 4 déjà réalisés depuis le début de l'année.

Nous en sommes à 44 tonnes. Le prochain camion sera pour le 6 décembre, et à 230 Euros la tonne, cela commence à faire du chiffre. Cette somme vient s'ajouter à celles des 7 antennes régionales de France et sera redistribuée en fonction des demandes pour l'achat de matériel spécifique. Un grand merci aux personnes venues nous rejoindre pour le tri et les chargements des camions. Notre association recherche des bénévoles pour participer aux activités du local. Nous trions et mettons en sac principalement le lundi et le mercredi après-midi.

Les enfants peuvent déposer les bouchons à l'école maternelle. Le dépôt est aussi possible à tout moment chez N. et J.C. MAYÉ au 424, route de Bretagne, MOUEN.

Nous venons d'aménager un nouveau local de stockage :
3.22, boulevard des Belles Portes HEROUVILLE SAINT CLAIR

Pour le calvados :
<http://bouchons14.free.fr>
<http://bouchons14.unblog.fr>
Tél : 06 80 51 02 84

BRAVO ET MERCI A TOUS !





Cyclos de l'Odon

Les effectifs du club approchent maintenant les quarante membres contre trente-trois la saison dernière, dont cinq féminines, ce qui est relativement nouveau au club.

Nous essayons donc de satisfaire dans nos différentes activités des attentes plus diverses.

Cela va de la sortie sportive aux pratiques plus tranquilles de randonnées à caractère touristique et/ou familial.

Nous proposons donc toujours toute l'année, des sorties de 60 à 80 km à la demi-journée à caractère sportif qui ont lieu les mercredis et samedis, sous forme de brevets autour de Caen ou de sorties d'entraînement.

Chacun peut y rouler à son allure en intégrant le groupe qui lui convient le mieux.

Nous organisons également d'autres randonnées à caractère plus cyclotouriste, à la journée, de 100 à 200 km, mais dont l'allure plus modérée, pouvant convenir à la plupart, permet de mieux apprécier les paysages de notre belle Normandie.

En complément de toutes ces sorties, nous continuerons à organiser, à partir d'Avril 2018, une à deux fois par mois, des sorties familiales tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures environ.

A signaler que dans ces sorties sont acceptés tous types de bicyclettes, y compris les vélos à assistance électrique (VAE).

C'est ainsi que, fin Juin 2017, nous avons organisé une balade familiale dans le cadre de la fête communale de Mouen qui a rassemblé 25 participants.

Précisons enfin que la Fédération Française de cyclotourisme (FFCT), fédération à laquelle nous sommes affiliés, propose de nombreuses autres randonnées cyclotouristes adaptées à tous les niveaux dans notre région, en France et à l'étranger.

Dans toutes nos activités, nous privilégions la convivialité, la découverte et le sport-santé, à l'exclusion de toute pratique de compétition.

Contact :
Alain Courteille
Tél. : 02 31 08 05 58

Aperçu de nos activités sur notre site internet :
<http://lescyclosdelodon.monsite-orange.fr>



FORUM (Foyer RUr al de Mouen)

Cette année nous avons une nouvelle activité, c'est donc parmi ces 4 sections que vous pouvez faire votre choix de loisir. Il n'est pas interdit d'en pratiquer plusieurs et de les intégrer à tout moment.

FORT C' MOUEN RUNNERS

Nouveau groupe sportif qui s'entraîne tous les mardi soir au gymnase de 20h15 à 21h30 afin de se préparer à la course à pied.

Nous les repérons grâce à leur maillot « Cours Mouen Vite ».

Contact : Mélaine GOHIN - Tél. : 06 75 95 82 01



BADMINTON

Toujours 2 créneaux d'entraînement, le lundi soir au gymnase : un 1^{er} groupe de 18h à 20h, puis un autre de 20h à 22h.

Venez essayer, nous vous prêtons le matériel pour que vous puissiez tester ! **Contact : Jean-Pierre SAUVEGRAIN**
Tél. : 02 31 26 06 69

VOLLEY-BALL

L'équipe s'est maintenue en division supérieure du championnat Ufolep et a même gagné la consolante de la coupe du Calvados. Le jeu est mixte (2 femmes minimum par équipe sur le terrain). Aussi de nouvelles volleyeuses seraient les bienvenues. L'entraînement a lieu le mardi soir au gymnase de 20h30 à 22h30 et un match toutes les 2 semaines en moyenne.

Contact : François BOITTIN - Tél. : 02 31 26 63 83



ART FLORAL

L'activité est maintenant très bien rodée avec un noyau d'une dizaine de « futurs fleuristes » ! Toujours un samedi matin par mois, à la salle des associations, de 11h à 12h30, avec un thème nouveau à chaque séance. Pour intégrer et connaître ces dates, vous pouvez prendre **contact avec Monique LOYANT - Tél. : 02 31 26 75 04**



Comité de Jumelage Mondrainville/Mouen/Retzstadt

Le Comité de jumelage a toujours tenté de promouvoir les échanges entre nos deux pays, proches par notre histoire, proches par nos frontières mais pourtant séparés par la langue. Cependant, tous les adhérents s'accordent à dire qu'en rien, la langue n'est une barrière ; la plupart des membres du Comité ne parle pas l'allemand, ni même l'anglais.

Et cette année encore, les éclats de rire, les moments de complicité, partagés par tous, sont la preuve de cette formidable amitié, au-delà de la langue.

Le Comité de jumelage a une pensée particulière pour Alfred SEIBL, décédé en Septembre, ancien président de notre Comité, homologue allemand de Jean-Louis LE GOFF et qui, à ses côtés, a œuvré pour le Comité de jumelage.

Nous lui rendrons hommage en mai prochain, lors de notre visite à Retzstadt.

vues pour les plus jeunes, ont aussi tenté les moins jeunes !!!

Ce séjour se clôturait, comme à son habitude, par la traditionnelle soirée de l'Amitié. Après un apéritif offert par la municipalité de Mouen, et partagé avec les habitants de Mouen, nous nous retrouvions autour d'un buffet dansant, déjà impatients de nous revoir en 2018.



Visite d'un blockhaus sur le site Hillman de Colleville Montgomery

Séjour de nos amis allemands :

Cette année, ce sont nos amis allemands qui nous rendaient visite, comme prévu, en juin ; et le soleil s'était lui aussi invité, pour notre plus grand plaisir. Piques-niques, repas en terrasse, balades à la mer, visite du site Hillman ...ont agrémenté le programme, qui, cette année, laissait place à de nombreux temps libres.

La journée d'échange nous conduisait à la ferme de la Michaudière (ferme du cheval de trait) à Juvigny sous Andaine, avec un arrêt à Bagnolles de l'Orne. Après un repas bien arrosé (trou normand oblige), le spectacle de percherons ravissait petits et grands.

La journée du samedi avait amené certains d'entre nous jusqu'au Viaduc de la Souleuvre où les descentes en luge, pré-

Nous nous rendrons à Retzstadt du mercredi 9 mai au dimanche 13 mai 2018.

Soirée dansante :

Une autre manifestation a marqué cette année, en Février, nous proposons une soirée dansante, agrémentée d'un jambon à l'os. Elle aura lieu le Samedi 17 Février 2018, à la salle de Mouen où nous vous y attendons nombreux.

En attendant de vous retrouver, bonnes fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

FROHES NEUES JAHR



LAMIDO, une école de musique de proximité.

Partager, échanger !

Avec la radio, la télévision, internet nous pouvons avoir accès à une multitude d'informations, avec les téléphones portables nous pouvons nous joindre, nous envoyer des messages à tout moment. Mais avec tous ces outils, sommes-nous dans le partage, face à une tablette pour un jeu ou un casque sur les oreilles pour écouter nos morceaux préférés, sommes-nous vraiment ouvert au monde ?

Je suis toujours ravi de voir les mines réjouies des spectateurs à la fin d'un concert. Certains ont écouté avec ravissement un proche chanter ou jouer de son instrument, d'autres ont découvert des artistes, redécouvert un compositeur.

Écouté et ressenti ce que les musiciens ont donné à ce moment là, chose que la musique « en boîte » ne peut pas faire et tout cela en famille, avec des amis ou simplement avec les voisins d'un soir. Quelque chose a été partagée et pourra être ensuite le fruit d'échanges.

Voilà pourquoi j'invite ceux qui se sont déplacés à revenir et à aller aussi au théâtre, à des expositions et de dire autour d'eux que c'est là qu'il se passe quelque chose. Dire aussi que si nous voulons toujours avoir ces propositions culturelles, en plus proches de chez nous, il faut s'y rendre.

La pratique musicale est aussi une source de partage et d'échange. Pendant l'apprentissage avec le professeur et ensuite dans les divers ensembles qui sont proposés. C'est par exemple pour moi une grande joie de diriger l'orchestre à vent junior de Lamido, de voir les musiciens progresser, parfois se trouver en difficulté mais toujours être dans l'envie.

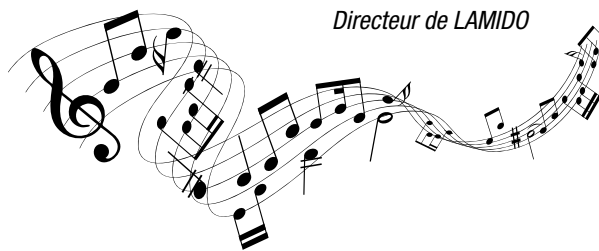
Il y a également le mélange des générations et c'est aussi une grande force. Cela ne donne t-il pas le désir de s'y mettre ? Une école de musique dans sa ville c'est aussi une chance.

Je terminerai mes propos par un dernier point où il est question aussi d'échange et de partage mais aussi d'engagement.

L'école de musique Lamido est associative et elle est gérée par une équipe de bénévoles qui s'investit ; je les remercie au passage. Plutôt que d'être simplement critique sur des décisions politiques, être membre d'une association c'est être un acteur vivant de la cité dans laquelle on vit.

Pour que notre, pour que votre école de musique continue à vivre ce point n'est pas à oublier.

Fabrice LECONTE
Directeur de LAMIDO



Contacts

Tél. : 06 76 90 57 51

lamido.directeur@yahoo.fr

Site : www.lamido.fr





UNC Union Nationale des Combattants

Section intercommunale de Mouen, Tourville-sur-Odon et Mondrainville.

Comme chaque année, les membres de l'Union Nationale des Combattants ont rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Cérémonies du 8 mai :



Le lundi 08 mai, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de chaque commune pour célébrer le 73^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie. En présence des personnalités civiles et militaires, une gerbe fut déposée avec

l'agréable participation des jeunes. Enfin le traditionnel repas, organisé à Lingèvres clôturait cette agréable journée.

Cérémonies du 11 novembre :

Le samedi 11 novembre, nous avons célébré le 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Après le traditionnel protocole, un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Mouen. Un repas à Lingèvres clôturait cette journée.

Assemblée générale :

Elle s'est tenue le jeudi 23 février à la salle des fêtes de Tourville-sur-Odon, tous les membres du bureau ont été réélus. Un repas suivi d'un panier garni ont clôturé cette agréable journée.



Décoration :

Le 8 mai, M^{me} Marie-Madeleine Leberurrier a reçu l'insigne de porte-drapeau au monument aux morts de Mouen. Cette décoration officielle récompense les personnes qui pendant trois ans minimum porte fièrement

nos trois couleurs aux différentes manifestations patriotiques ou autre. Le 11 novembre, M. Bellili Amar, a reçu la médaille UNC bronze pour son dévouement et son investissement au sein de la section.

Visite des vétérans anglais à Mouen :

Le mercredi 21 juin, une délégation d'anciens combattants britanniques accompagnée de la famille du Major Majendie a été accueillie à Mouen pour une cérémonie du souvenir place Major Majendie avec un dépôt de gerbe. Tous se sont retrouvés ensuite à la salle polyvalente pour un café croissant.

Décès :

Notre section a perdu deux de ses membres, Robert Audran Soldat de France décédé à l'âge de 65 ans et Roland Lucas ancien combattant AFN, qui assura pendant plus de 10 ans la présidence de la section.

Nous remercions nos élus de leur soutien à notre association, de leur présence à ces manifestations du souvenir, ainsi que vous, anonymes qui par votre présence, transmettez ce devoir de mémoire à nos générations futures.

Enfin nous rappelons à toutes celles et ceux qui ont servi sous le drapeau français, anciens combattants, OPEX (militaires ayant servi au Tchad, en Irak, en Afghanistan et autres terrains d'opérations), Soldats de France (Hommes où femmes qui ont effectué leur service national) veuves de guerre, veuves d'anciens combattants et membres sympathisants, désirant grossir les rangs de l'Union Nationale des Combattants et ainsi travailler sur la mémoire, le social et l'humanitaire, qu'ils sont invités à contacter le président de la section. A ce jour, l'effectif de la section est de plus de 50 adhérents et est en constante augmentation. C'est aussi le résultat d'un travail de communication ayant pour objectif d'éviter la disparition de l'association et de perpétuer ainsi les valeurs patriotiques et le devoir de mémoire.

Un jeune opex décoré de la croix du combattant

Mercredi 15 novembre, dans les salons de l'Hôtel de la Préfecture à Caen, M. Laurent Fiscus Préfet du Calvados avait convié les maires et représentants du monde combattant pour une



cérémonie de remise de la croix du combattant à trois anciens d'AFN et 10 OPEX, dont notre jeune adhérent David Piquet. De 2002 à 2006 David a

effectué plusieurs opérations extérieures dans le cadre des missions au Kosovo, Afghanistan, Côte d'Ivoire et Nouvelle-Calédonie. Juste récompense que de décerner la croix du combattant à nos jeunes et moins jeunes qui ont donné à la France, au péril de leur vie et parfois jusqu'au sacrifice suprême. Toutes nos félicitations à David.

Le président de la section
P. HEBUTERNE



Vie pratique

Recensement

BIENTÔT 16 ANS ?

www.defense.gouv.fr/japd

Le RECENSEMENT en mairie est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **UNE ATTESTATION DE RECENSEMENT SERA REMISE AU JEUNE**

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours de la fonction publique). Elle est demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, lycée, lycée professionnel et/ou agricole.

Recyclage des déchets

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Rue verte, MOUEN

Horaires d'ouverture

Baisse saison (du 1^{er} novembre au 28 février)

- Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30
fermée les mardi et jeudi matin
- Samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h30 (*uniquement pour les particuliers*)

Haute saison (du 1^{er} mars au 31 octobre)

- Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
fermée les mardi et jeudi matin
- Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h (*uniquement pour les particuliers*)

Bretteville-sur-Odon : ouverte le dimanche matin de 9h00 à 12h00 (*uniquement pour les particuliers*)

Attention ! Notez bien l'heure de fermeture annoncée : il est recommandé d'être prévoyant et d'anticiper votre arrivée sur le site suffisamment avant cette heure.

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS POUR SE RENDRE À LA DÉCHÈTERIE ?

L'accès est gratuit aux habitants de la communauté urbaine sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les apports sont limités à 1m³ par jour ou 6m³ par semaine. L'accès est limité à aux véhicules de tourisme, aux véhicules attelés d'une remorque et aux camionnettes < 3,5 tonnes et < 7,5 mètres.

Environnement

OBLIGATION D'ELAGAGE DES HAIES-ARBRES :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les haies, arbustes, arbres en bordure des voies publiques. Les haies, branches doivent être taillées à l'aplomb des limites des voies.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un incident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains, ces opérations peuvent être exécutées d'office par la commune à leurs frais après une mise en demeure. Dans la commune, quelques propriétaires sont concernés par ce problème. Nous leur demandons de bien vouloir faire le nécessaire dans l'intérêt de tous.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il n'y a pas d'arrêté municipal prescrivant l'entretien de son trottoir. Cependant, il est recommandé à chaque habitant d'entretenir sa partie de trottoir, devant de porte, tenir le caniveau en état de propreté. Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions. Les personnes âgées ou handicapées en sont dispensées.

SECURITE ROUTIERE - PORT DU CASQUE

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

En cas de non respect de cette obligation, un adulte qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 135 €. Le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05.

DEMARCHAGE A DOMICILE

Soyez prudents sur le démarchage à domicile ou par téléphone. La mairie ne charge personne de telle mission.

STATIONNEMENT

Rappel : le stationnement des véhicules ne doit pas avoir lieu hors cases réservées à cet effet, c'est-à-dire sur les trottoirs, voies piétonnes, espaces verts, voies publiques.

ORDURES MENAGERES

Les jours de collectes sont indiquées sur le calendrier distribué par la Communauté urbaine CAEN LA MER, attention aux jours fériés :

- mercredi : bac gris
- jeudi : sac jaune

NE METTRE CES CONTENANTS QUE LA VEILLE AU SOIR DE LEUR ENLEVEMENT. RAMASSER SON CONTENEUR LE JOUR MEME DU PASSAGE.

Il est très désagréable pour l'environnement d'avoir des ordures ménagères sorties plusieurs jours à l'avance.



Environnement

OBJETS ENCOMBRANTS SUR APPEL

La Communauté urbaine a mis en place un service de collecte à domicile réservé :

- aux personnes âgées de 75 ans et plus
- aux personnes à mobilité réduite

En pratique :

- je contacte le service de collecte des déchets ménagers au 02 31 304 304, ou par mail à contactdechetsmenagers@caenlamer.fr, qui prendra mes coordonnées pour me préinscrire et me précisera les justificatifs nécessaires à envoyer et les déchets acceptés à cette collecte ;

- à réception des justificatifs, un rendez-vous vous sera proposé dans les 15 jours ;
- le service se déplace chez vous pour retirer les encombrants. *Attention toutefois à :*
- respecter la liste des déchets acceptés dans le cadre de cette collecte ;
- à bien vider les meubles ;
- à démonter, autant que possible, les mobiliers volumineux.

Information DECHETS MENAGERS : 02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

SYVEDAC

COMMENT BIEN UTILISER SON COMPOST ?

QU'EST CE QUE LE COMPOST ?

Le compost est le produit fini issu de la transformation des matières organiques en milieu aéré, avec la complicité de divers organismes vivants depuis la bactérie et le champignon jusqu'aux vers de terre et aux insectes.

Le compost ainsi obtenu est comparable à l'humus des forêts. Le compost est un fertilisant qui a un rôle d'amendement organique.

le compost doit être mélangé avec de la terre après son application au sol (1/3 de compost, 2/3 de terre végétale).

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

En fonction de sa maturité, c'est-à-dire de l'état d'avancement de la dégradation des matières premières qui le compose, les conditions d'application du compost peuvent varier.

• Avant maturité (3 à 4 mois)

Le compost peut être utilisé avant qu'il ne soit complètement mûr. Son application doit alors être réalisée plusieurs semaines ou mois avant les plantations ou semis envisagés.

• A maturité (4 à 6 mois)

Le compost mis à votre disposition est à maturité. Il peut être appliqué directement au moment de la réalisation des semis et plantations. Il est recommandé de le mélanger à la terre. Il ne doit pas se trouver directement en contact avec les graines et les racines des plantes (surtout les jeunes), qu'il risquerait de brûler. Mais, il est aussi possible de l'utiliser en paillage, au pied des arbres ou des plantes bien développées, sans l'incorporer à la terre. Le paillage permet de limiter les arrosages et la pousse des mauvaises herbes, tout en apportant de la matière organique au sol.

Certains légumes qui demandent de gros apports en matières organiques, comme les courgettes et les potirons, peuvent être plantés directement dans le compost.

Le compost est un produit légèrement basique. Il ne convient donc pas aux plantes de sols acides tels que les azalées ou hortensias.

QUELS SONT LES BENEFICES DU COMPOST ?

Utiliser du compost contribue à enrichir la terre et à fertiliser les plantations. Produire soi-même du compost permet également de réduire les quantités d'ordures ménagères et de déchets de jardin à traiter.

Le compost permet d'ameublir la terre. Il facilite la germination et l'enracinement des jeunes plants. Il stimule la croissance des végétaux et des racines. Les végétaux plantés dans un milieu de croissance contenant du compost sont plus forts et ont un meilleur rendement. Il limite l'apparition et le développement de maladies chez les végétaux.

RÉCUPÉRATION ET BIENFAISANCE

L'association des paralysés de France organise une collecte de cartouches jets d'encre et de téléphones portables usagés au profit des paralysés.

Un collecteur est à votre disposition à la mairie où vous pouvez les déposer aux heures d'ouverture.

Arrêts et interdiction

NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral du 21.11.2008

Tous travaux de bricolage et jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- **Jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Dimanches et fériés** : de 10h à 12h



Etat civil

DECES

Sincères condoléances aux familles de

Pietro PIUSSI.....	20/11/2016
Simone DESERT née RENAULT.....	05/12/2016
Alain ROZIER.....	05/02/2017
Simone SAVARY née MARIGNY.....	26/01/2017
Guy RESTA.....	06/03/2017
Franck SCHWICKERT.....	01/08/2017
Roland LUCAS.....	05/08/2017

MARIAGES

Félicitations à

Kevin FARCY et Fanny ANTONOT.....	06/05/2017
Patrice HEBUTERNE et Yvette GALLET.....	13/05/2017
Anthony CONSTANT et Aurélie ANNE.....	16/09/2017
Christophe LEJAY et Erika JEANNE.....	14/10/2017
Jérôme JACQ et Peggy DUBOIS.....	21/10/2017

NAISSANCES

Bienvenue à

LE PEN Malo Nel Maxime.....	05/11/2016	JEANNE Dune Erica Denise.....	07/06/2017
BRIATTE Sacha Marcel Alain.....	15/11/2016	ROULLAND Noah Jean-Marie Alain.....	12/06/2017
BELHAIRE Anna Lila Emma Manon.....	30/11/2016	DUVAL Cléo Louisa Alix.....	15/06/2017
PIERRE DE LA BRIERE Nathanaël Simeon.....	30/11/2016	TROPPEY Léon Benjamin Lény.....	20/06/2017
MARTIN Floria Corinne Solange.....	12/12/2016	MOUETTE Luis Michel Christian.....	10/06/2017
CHATEL Sasha David Laurent.....	19/12/2016	PRESTAVOINE Léna Aurélie Véronique.....	04/07/2017
NOGRIX Rhany Jonas Noé.....	08/01/2017	PIQUET Amalia Juliana Jade.....	05/07/2017
GENEAU Jolan Eliot Frédéric.....	13/01/2017	LECHAUVE Nahel Serge Gilbert.....	10/07/2017
BURNOUF Rose Sasha Selena.....	28/01/2017	LE ROY Tejy Teddy.....	11/07/2017
LIARD Hugo Guy.....	09/02/2017	LEMAZURIER Mia Lina Livia.....	16/07/2017
SOYER Giulia Charlene Isabella Catherina.....	17/02/2017	LEFRERE Théo Sébastien Alain.....	02/08/2017
PECILE Myla Romane.....	09/03/2017	BRIERE Louise Marie-Laure Thérèse.....	05/08/2017
OMAZZOLLI Milo Théo Louis.....	22/03/2017	LANDRY Zakary Chris Bernard.....	20/08/2017
FARCY Gaspard Arthur Jules.....	28/03/2017	RAULT Harmony.....	27/08/2017
HERRERO THOMAS Marin Artan.....	28/04/2017	QUISTIN Kyliann Kenny.....	29/08/2017
KREIT Esmée.....	09/05/2017	BAUDAIS Iris Romane.....	05/10/2017
EVARD Maël Noah.....	18/05/2017	VALLEE Gabin.....	11/11/2017
RAKOT OBEARISOA Louise Aina Angèle.....	27/05/2017	GOURMELON Alice.....	12/11/2017
JOLO Lindsay Eléna Cassie.....	30/05/2017	LEDoux Théo.....	14/11/2017



MEMENTO

COMMUNE DE MOUEN

Superficie : 416 ha - Population : 1434 habitants
Code postal : 14790

1^{ère} circonscription, député : Fabrice LE VIGOREUX

Canton Caen 1, conseillers départementaux :
Ludwig WILLAUME et Sophie SIMONNET

Communauté urbaine Caen la Mer Normandie :
président : Joël BRUNEAU

MAIRIE

644, route de Bretagne

Tél. : 02 31 26 73 98 - Fax : 02 31 26 25 47

mairiemouen@wanadoo.fr - www.ville-mouen.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermée
- mardi matin : 10h-12h - mardi après-midi : 15h-18h45
- mercredi : 10h-12h
- jeudi matin : fermée - jeudi après-midi : 15h-18h
- vendredi : 10h-12h

MARCHÉ

Tous les mardis de 16h00 à 20h00,
place Jean Cojan.

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie péri-scolaire est ouverte :

- du lun, mar, jeu de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30
- le mercredi 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h45
- le vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30

Les cartes sont en vente à la mairie auprès du régisseur des recettes tous les mardis de 16h30 à 18h45

Tarif garderie : 2,20 € de l'heure, fractionnable en 1/2 h.

L'inscription est obligatoire, dossier disponible en mairie et à remettre avant la rentrée. Le paiement peut se faire par chèque CESU.

RESTAURANT PERISCOLAIRE

L'inscription est obligatoire avant la rentrée scolaire ou le premier repas si en cours de scolarité (dossier disponible en mairie).

Les repas sont à commander :

- pour un déjeuner régulier : à l'année lors de l'inscription (régularisation si absence)
- pour un déjeuner occasionnel : avant le vendredi 10h00 de la semaine précédente par courriel :
restauration-scolaire@ville-mouen.fr
ou par téléphone au 02 31 26 20 23

ACTIVITES PERISCOLAIRES

L'inscription est obligatoire avant la rentrée scolaire ou le premier jour si en cours de scolarité (dossier disponible en mairie).

Tarifs :

- 1 € par jour d'activité pour l'élémentaire et Grande Section maternelle
- 0,50€ par jour d'activité pour Petite et Moyenne Section maternelle

Vous avez la possibilité d'un paiement en ligne.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Réservation en mairie au 02 31 26 73 98.

Réservation pour un week-end du samedi 10h00 au lundi 8h30 :

- 320 € pour les habitants de Mouen
- 575 € pour les extérieurs.





Carnet d'adresses utiles

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES

Tél. : 08 10 25 14 10
8, avenue du 6 Juin - 14000 CAEN

POLE EMPLOI

39 49

TRESOR PUBLIC

Trésorerie de Caen Bassin St Pierre

Tél. : 02 31 86 08 03

16, rue des Carmes - BP 3130

14019 - Caen cedex 2

Fax : 02 31 38 28 45

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

P.M.I. (Protection Médicale Infantile)

Tél. : 02 31 80 67 28

Centre Médico-social

3 bis, rue Nouvelle

14740 St Manvieu-Norrey

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Tél. : 08 11 70 36 46

108, boulevard Jean MOULIN - 14000 CAEN

ASSISTANTE SOCIALE

Circonscription d'Action Sociale du Pré-Bocage

Rue de la cabottière - Evrecy

Tél. : 02 31 08 32 70

FOURRIÈRE ANIMALE

Route de Saint-Manvieu - 14790 Verson

Tél. : 02 31 80 73 03

ALLO, SERVICE PUBLIC

39 39

www.service-public.fr

TWISTO

Ligne BV 32, ligne 22

www.twisto.fr - Espace transport

15, rue de Geôle - CS 85323

14053 CAEN Cedex 4

Tél. : 02 31 15 55 55

MISSION LOCALE

Pour rendez-vous en mairie de Mouen

Contact : JP Pitrey

Tél. : 02 31 15 31 95

e-mail : jp.pitrey@mlbn.fr

URGENCES

- SAMU Caen : 15
- Appel d'urgence européen : 112
- Gendarmerie Evrecy : 17 ou 02 31 08 35 53
- Pompiers Caen : 18
- Centre Anti-Poison Rennes : 02 99 59 22 22
- SOS Médecin : 36 24
- Urgence pharmacie : 32 37





Mairie de MOUEN

644, route de Bretagne - 14790 MOUEN
Tél. : 02 31 26 73 98 - Fax : 02 31 26 25 47
e-mail : mairiemouen@wanadoo.fr
www.ville-mouen.fr